

VERSION GUIDE DE COURSE DU 23 octobre 2023. Il pourra être ajusté si besoin et sera retransmit à tous les participants avant la course.

Date : Dimanche 11 février 2024

Lieu : Base de loisirs d'Iloa, 63300 Thiers (45.86965, 3.48358)

Parkings : un grand parking (barrières ouvertes la veille de course) est disponible pour les participants (cf carte ci-dessous).



Le présent guide de course applique le cahier des charges des courses FFSLC et celui spécifiquement des championnats régionaux ([lien](#))

Programme prévisionnel :

Samedi :

- 10h-12h : reconnaissance parcours sans chiens
- 11h-16h : retrait des dossards du régional, contrôle matériel et vétérinaire du régional + interclubs (voir chapitre retrait des dossards et contrôles)
- 13h – 17h45 : interclubs non-chronométrés, départs libres ouverts pendant les créneaux horaires ci-dessous :
 - 12h30 – 13h00 : canipédicycle
 - 13h15 – 14h00 : canivtt
 - 14h15 – 15h15 : canicross adultes
 - 16h00 – 16h15 : canicross cadets
 - 16h30 – 16h45 : canicross minimes
 - 17h00 – 17h15 : canicross benjamins

Les bénévoles seront présents pour contrôler et réguler les départs et assurer le rôle d'handler si besoin. Un serre-file assurera la sécurité sur le parcours et le respect des horaires de l'interclub.

- 19h : repas proposé aux participants

Dimanche :

- 7h00-7h45 : reconnaissance sans chiens
- 8h00 : briefing
- 8h30 : canipédicycle 5,6km, départ individuel toutes les 30 secondes
- 9h30 : canivtt 5,6km, départ individuel toutes les 20 secondes
- 10h30 : canicross adultes 5,6km, départ par vagues de 2 toutes les 20 secondes
- 12h00 : canicross cadets 3000m, départ individuel toutes les 30 secondes
- 12h30 : canicross minimes 2500m, départ individuel toutes les 30 secondes
- 13h00 : canicross benjamins 1300m, départ individuel toutes les 30 secondes
- 13h30 : canimarche 1300m, départ groupé (non chronométré)
- 13h35 : canibaby, départ groupé (non chronométré)
- 14h00 : remise des lots - podiums

Des serre-files clôtureront chaque épreuve et assureront la sécurité de tous.

Inscriptions :

Uniquement en ligne : <https://courses.fslc-canicross.net/fr/>

Limites de participants :

- 125 en canicross
- 60 en canivtt
- 30 en canipédicycle
- 20 par courses enfants

Tarif championnat régional : 13€/course adulte, 7€/ course enfant, dont 1€ sera reversé au refuge de l'APA de Gerzat. Pas de remboursement possible.

Tarif interclub : gratuit.

Calendrier d'inscription :

- 01/11/2023 : ouverture des inscriptions licenciés région 7.
- 01/12/2023 : ouverture des inscriptions licenciés hors-région 7 et non licenciés.
- 14/01/2024 : fermeture des inscriptions.

Les inscriptions incomplètes seront en liste d'attente.

Cas des accompagnants :

Les accompagnants des personnes en catégorie handisport et des courses enfants devront également être inscrits (gratuit) afin de fournir les justificatifs (certificat médical ou licence, + de 16 ans) et être connu des listings et assurances.

Pour les concurrents des catégories enfants hors benjamin qui ont inscrit un accompagnant, ils devront également demander une dérogation exceptionnelle avec justification au juge principal et organisateur avant l'épreuve. Il est recommandé de le faire au même moment que l'inscription.

Ordre de départ :

Dans le respect du cahier des charges FFSLC pour le régional, les licenciés hors région 7 et non-licenciés seront placés dans l'ordre des départs après les licenciés région 7.

Publication d'une 1^{ère} liste de départ provisoire en janvier et publication de la liste définitive au plus tard 24h avant la course.

Retrait des dossards et contrôles :

Les participants des interclubs feront l'objet d'un contrôle matériel et vétérinaire afin de respecter l'arrêté DDPP/PAE/n°2011-067 en vigueur sur le département du Puy-de-Dôme. Un bracelet d'identification leur sera remis pour qu'ils puissent prendre le départ de l'interclub.

Présentations des papiers humain et chien avec harnais porté, son carnet de santé et votre équipement complet. Identification des chiens, contrôle vaccins, état de santé.

Pas de retrait de dossards le dimanche matin.

Un contrôle d'identification des chiens sera réalisé aléatoirement sur les chiens au départ et à l'arrivée des courses.

Système du double dossard obligatoire :

En canicross : un dossard visible fixé à l'avant (buste) et un dossard fixé à l'arrière (dos).

En canivtt et canipédicycle : plaquette accrochée à l'avant sur le cintre et dossard à l'arrière (dos).

La plaquette de fixation de la puce est transmise par l'organisateur et en pièce jointe à ce guide.

Règlement :

Le règlement de course de la FFSLC s'applique : <https://ffslc.fr/reglement-de-course/>

RTS FFSLC : <https://ffslc.fr/regles-techniques-et-de-securite/>

Tous les participants inscrits s'engagent à respecter strictement le règlement. L'organisation, les vétérinaires ou les juges de courses s'appuient entre autre sur ce règlement pour prendre leurs décisions.

Assurance :

Informations relatives à l'assurance disponible ici : <https://ffslc.fr/assurance-federale/>

Chronométrage :

Le chronométrage de course sera automatique par puce conformément au cahier des charges de la FFSLC. Il sera réalisé par la société Chronoteam. Système d'accroche des puces dernière page du guide.

Pas de chronométrage des interclubs.

Podiums, récompenses :

Pour chaque course : podium pour les 3 premier(ère)s de chaque catégorie d'âge et handisport licenciés région 7.

Pour chaque course : seront également récompensés les non-licenciés et licenciés hors région 7 s'ils sont sur le podium scratch.

Trophée spécial des couteliers aux premier(ère)s scratch en canivtt, canicross et canipédicycle.

Un lot de course sera fourni à chaque participant lors du retrait des dossards.

Sécurité globale :

La police municipale et gendarmerie est prévenue de l'événement et réalisera des passages sur le lieu de l'événement la nuit du samedi au dimanche.

Respect du site et de l'organisation :

Afin de garantir la pérennité de l'événement et dans le respect du milieu dans lequel on évolue, merci de ramasser vos déchets et les déjections canines. Des poubelles sont à disposition à de nombreux endroit sur le site. Des sacs pour les déjections pourront être fournis par l'organisation sur demande.

Des petits sourires aux bénévoles et organisateurs qui vont œuvrer tout le weekend sera également bien apprécié !

Demandes particulières :

Toute demande particulière liée à l'ordre des départs devra être motivée et transmise à l'organisation au plus tard le 1 février 2024.

L'organisation doit être informée au plus tôt par les binômes des chaleurs de leur chienne. Ils seront alors placés en dernières vagues et devront utiliser un produit de masquage.

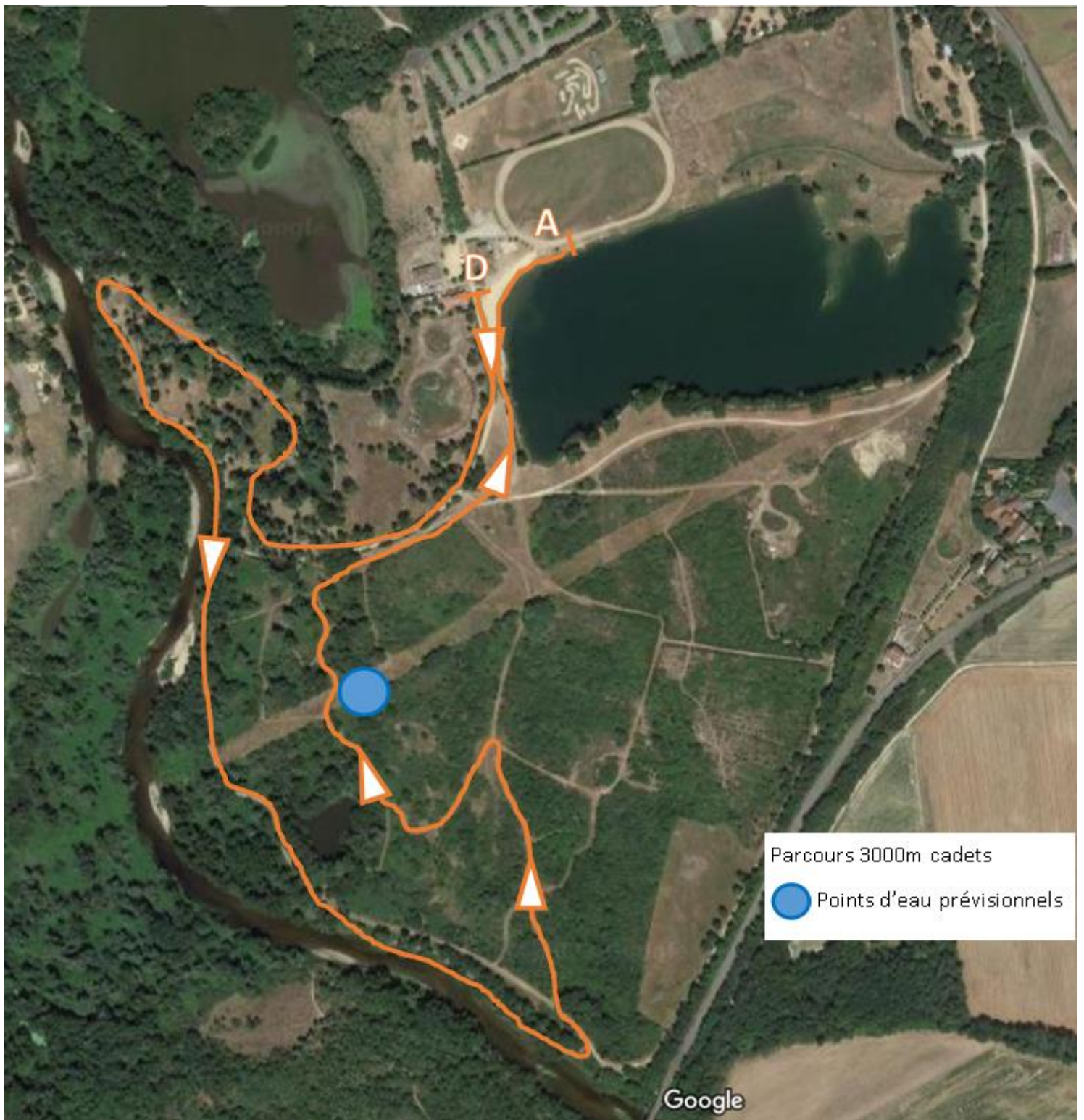
Les changements de chiens pourront se faire jusqu'au dimanche 11 février 2024 08h00.

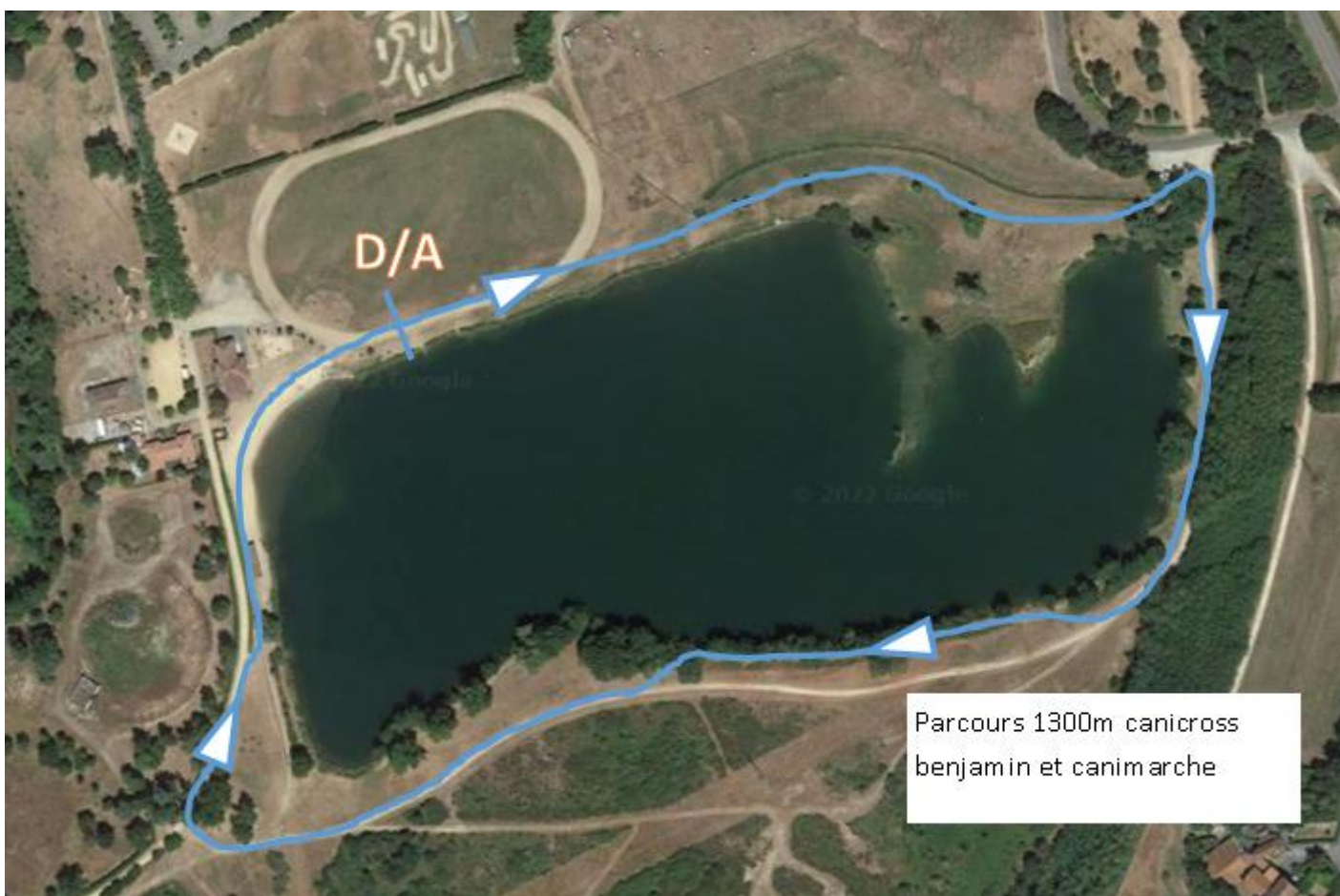
Dans tous les cas, l'organisation doit être prévenue au plus tôt afin de pouvoir donner suite (ou non) à l'ensemble des demandes particulières.

Elles devront être transmises par mail à : canivulcain@gmail.com

Parcours :









Positionnement de la puce

